

Étude benchmark

sur la communication des entreprises
du CAC 40 relative aux achats responsables



Janvier 2010

Introduction

Le développement durable est devenu en quelques années un sujet phare pour les directions achats des entreprises qui sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans des démarches d'achats responsables.

Ces démarches impliquent la prise en compte simultanée des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans le quotidien de la fonction Achats pour trouver les moyens d'atteindre une bonne performance globale.

L'ORSE, qui conduit depuis 2005 des travaux sur l'intégration du levier RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) dans les politiques achats, en particulier dans la relation Fournisseurs, a mené à la demande du groupe GDF-SUEZ, une étude sur l'importance que les entreprises du CAC 40 donnaient à cette intégration dans leur communication externe.

L'objectif était d'identifier les modes de déploiement et de pilotage des démarches ainsi que les outils spécifiques mis en place et d'en dégager les grandes tendances.

Sommaire

MÉTHODOLOGIE

03

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

04

Informations générales et contexte :

04

- Historique de la démarche RSE, engagement et adhésion aux initiatives internationales 04
- Informations relatives aux achats et fournisseurs 05

Stratégie DD/ RSE mise en oeuvre au sein de la fonction achats :

07

- Enjeux et objectifs 08
- Mode de déploiement des démarches 12
- Principaux moyens mis en oeuvre pour accompagner la démarche et impacts sur l'organisation achats 14
- Outils spécifiques mis en place en fonction des différentes phases du processus achats 17
- Pilotage de la démarche 19

ANNEXES

22

Chartes et codes de conduite téléchargeables sur les sites internet des entreprises

22

Exemples d'initiatives RSE nationales et internationales

23



Méthodologie



L'étude a été réalisée à partir des documents annuels 2008 publiés par les entreprises (rapport annuel, rapport de développement durable et document de référence) ainsi que des sites internet. Elle a donné lieu dans un premier temps à la réalisation de monographies synthétiques sur les 40 entreprises présentes dans l'indice à la date de début de l'étude, le 1^{er} juillet 2009 :

Secteur Finance/Assurance

Axa, BNP Paribas, Crédit Agricole, Dexia, Société Générale, Unibail Rodamco

Technologie

Alcatel Lucent, Capgemini, ST Microelectronics

Pétrole et gaz

Total

Service aux consommateurs

Accor, Air France KLM, Carrefour, Lagardère, PPR, Vivendi

Télécommunication

France Télécom

Service aux collectivités

EDF, GDF Suez, Veolia Environnement

Matériaux de base

Air Liquide, Arcelor Mittal

Santé

Essilor, Sanofi - Aventis

Industrie

Alstom, Bouygues, EADS, Lafarge, Saint Gobain, Schneider Electric, Suez Environnement, Vallourec, Vinci

Biens de consommation

Danone, L'Oréal, LVMH, Michelin, Pernod Ricard, PSA Peugeot Citroën, Renault

Ces monographies, diffusées en annexe de l'étude, et téléchargeables sur le site de l'ORSE www.orse.org, ont été soumises aux entreprises pour validation.

Les documents ayant servi à la réalisation de l'étude sont indiqués en fin des monographies.

L'analyse des documents a été réalisée à partir d'une grille de lecture commune à toutes les entreprises :

- Informations générales et contexte
- Stratégie DD/RSE mise en œuvre au sein de la fonction Achats
 - Mode de déploiement de la démarche achats responsables
 - Grandes étapes
 - Principales caractéristiques
 - Outils spécifiques mis en place en fonction des différentes phases du processus achats
 - Déclaration d'intention
 - Diagnostic et évaluation des fournisseurs
 - Contractualisation
 - Réalisation du contrat
 - Dispositif d'information et de formation DD/RSE d'accompagnement de la démarche
 - Pilotage de la démarche

L'étude ne prétend ni rendre compte de toutes les actions réellement mises en place dans le cadre des politiques achats responsables des entreprises du CAC 40, ni juger de la pertinence de leurs démarches, mais porte sur la manière dont elles en rendent compte dans leur communication externe.



Principaux enseignements de l'étude



INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTEXTE :

Ces éléments de contexte sont importants car ils renseignent sur des caractéristiques propres à chaque entreprise. Couplés aux enjeux sectoriels, ils permettent de mieux situer les logiques de mise en œuvre et de déploiement des politiques achats responsables. Ils éclairent également les actions d'accompagnement interne et externe initiées dans le cadre de la conduite du changement.

Historique de la démarche RSE, engagement et adhésion aux initiatives internationales

Une adhésion généralisée des entreprises du CAC 40 au Pacte mondial et l'implication de plus d'un quart des entreprises dans des initiatives visant à favoriser l'intégration de la RSE tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

- **38 des 40 entreprises étudiées** souscrivent à au moins une initiative internationale dans le domaine de la RSE
 - **37 entreprises** ont adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) entre 2000 et 2008.
 - **1 entreprise sur 2** est également engagée dans au moins 2 autres grandes initiatives nationales ou internationales
- Cf liste en annexe de l'étude – une cinquantaine d'initiatives répertoriées page 23.
- **1 entreprise sur 5** communique sur les partenariats qu'elle a formalisés avec des ONG dans le cadre de sa démarche RSE :

Quelques exemples :

Carrefour :

http://www.carrefour.fr/developpement_durable/avec_wwf/
<http://www.fidh.org/-Cooperation-FIDH-Carrefour>

Danone :

<http://old.danonecommunities.com>

Lafarge :

http://www.lafarge.fr/wps/portal/2_3_4_1Partenariats_Globaux

PPR :

http://www.fondationppr.org/partenariats-avec-des-ong-locales-et-internationales_fr141.html

Suez Environnement :

<http://www.waterblog.suez-environnement.com/fr/keywords/ong-entreprises/>

- **11 entreprises** sont activement impliquées dans une ou plusieurs initiatives sectorielles ou professionnelles visant à faciliter (grâce à une approche commune et à la mutualisation des outils) la prise en compte du Développement Durable dans la supply chain.

Carrefour - Danone - PPR - l'Oréal participent ainsi à 3 ou 4 initiatives de réflexion et de mutualisation des démarches en particulier dans le domaine des audits.

CARREFOUR :

“Concernant le respect de ces droits (droits humains) dans sa chaîne d’approvisionnement, le Groupe travaille depuis plus de 10 ans avec la FIDH (Fédération Internationale des ligues des Droits de l’Homme) et mutualise le résultat des ses audits sociaux via le standard français ICS (Initiative Clause Sociale).

Dans le prolongement de sa démarche, le Groupe s’implique depuis 2006 dans le programme GSCP (Global Social Compliance Programme) pour mieux faire valoir les droits des travailleurs dans la chaîne d’approvisionnement mondiale.”

<http://www.carrefour.com/cdc/commerce-responsable/nos-demarches-ethiques-et-sociales/>

DANONE :

“Danone s’est engagé dès 2007 dans la mise en commun de ses résultats d’audit en adhérant à la démarche AIM-PROGRESS qui doit conduire à l’établissement de critères de responsabilité sociale communs à des grandes entreprises du secteur de l’agroalimentaire. Ces critères vont au delà des principes sociaux fondamentaux puisqu’ils sont basés sur 4 piliers : les droits sociaux, l’hygiène et la sécurité au travail, l’environnement, l’éthique des affaires. Un système d’auto-évaluation des fournisseurs rejoignant cette plateforme commune doit aussi aider à établir une cartographie plus précise des fournisseurs à risque.”

Rapport technique Développement Durable 2008 - page 9

PPR :

“Boucheron a rejoint en 2006 le RJC (Responsible Jewellery Council), organisation non gouvernementale qui regroupe des joailliers soucieux de garantir une certification des diamants qu’ils utilisent mais plus globalement de certifier leurs process en matière de supply chain, en lien avec leurs partenaires, suivant des normes éthiques, environnementales et sociales précises.”

Document de référence 2008 - page 112

L'ORÉAL :

“L’Oréal a adhéré, en octobre 2007, au projet Supply Chain Leadership Collaboration (SCLC) du Carbon disclosure Project (CdP) pour encourager les fournisseurs à mesurer et gérer leurs émissions de carbone. Le questionnaire SCLC du CdP envoyé aux 40 principaux fournisseurs comportait une rubrique additionnelle portant spécifiquement sur la chaîne logistique. Les fournisseurs représentant 29,5 % des dépenses d’achat de l’Oréal ont répondu.”

Rapport développement durable – page 63

Informations relatives aux achats et fournisseurs :

35 des 40 entreprises du CAC 40 donnent des informations sur leurs achats.

Informations sur les achats annuels :

Montant annuel des achats :	31 entreprises
% du chiffre d’affaire :	7 entreprises

• **Seulement 8 entreprises précisent la répartition géographique de leurs achats :**

Air France – EADS – France Télécom - GDF Suez – Lafarge – Michelin – PSA Peugeot Citroën - Schneider Electric

AIR FRANCE :

“Les achats de la Compagnie sont essentiellement concentrés en France et en Europe (près de 80 % des achats d’Air France), où le cadre juridique des affaires offre des garanties contre les risques sociaux et environnementaux.

Répartition géographique :

France – 57,5% ; Europe – 21,6% ; reste du monde – 20,9%.”

http://developpement-durable.airfrance.com/FR/fr/local/societe/N4_pp_fournisseur.htm#0

• **1 entreprise sur 4 donne la segmentation par grands domaines / catégories d’achats :**

Air France – EADS – EDF – Lafarge – Michelin – PSA Peugeot Citroën – Sanofi Aventis – Société Générale – STMicroelectronics – Vinci

Plus de la moitié des entreprises donnent des informations sur leurs fournisseurs :

• **Près de 30% des entreprises** indiquent le nombre de fournisseurs avec lesquels elles sont en relation.

• **1 entreprise sur 5** liste ses fournisseurs stratégiques et précise le % d’achats réalisés avec chaque.

• **Seule 1 entreprise** précise le % d’achats réalisés avec les fournisseurs évalués RSE :

ALCATEL LUCENT :

“Objectif dépassé avec plus de 66 % du volume total d’achats du Groupe (y compris les achats de production, de services, de sous-traitance et les achats généraux) provenant de fournisseurs évalués sur leurs pratiques RSE.”

Rapport développement durable 2008 - pages 14/15

3 entreprises sur 4 donnent des informations sur l'organisation de leur fonction Achats.

- 20% des entreprises précisent le nombre d'acheteurs
- 1 entreprise sur 3 donne des éléments d'information sur le management de la relation fournisseurs et/ou l'organisation et la coordination de la politique d'achats responsables.

FRANCE TÉLÉCOM :

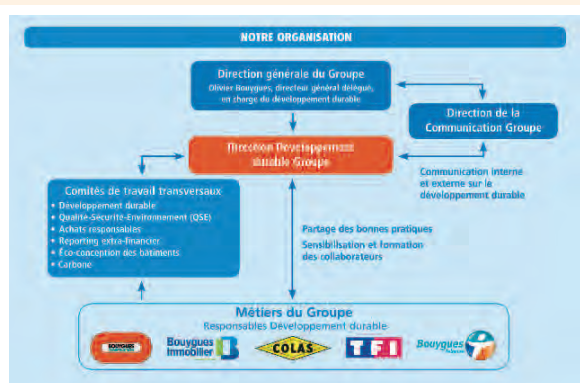
"Le pilotage des relations avec les fournisseurs au niveau du Groupe est confié à la Direction des Achats et de la Supply Chain.

L'organisation de cette Direction s'articule entre :

- la fonction Achat avec :
 - des équipes centrales spécialisées par domaines et catégories d'achat. Elles sont garantes de la consolidation des volumes et de la rationalisation des spécifications développent des contrats cadres pour l'ensemble des entités du Groupe et elles gèrent les principaux projets,
 - des équipes achats au sein des pays qui mettent en œuvre ces contrats cadres, négocient des contrats locaux complémentaires, et pilotent les commandes de produits non stockés en prenant en compte les intérêts et contraintes de leur entité ;
- la fonction supply chain, avec :
 - des équipes au sein des pays qui pilotent les flux et commandes des produits stockés pour les ventes aux clients ou pour le développement et la maintenance des réseaux.
 - une équipe au niveau du Groupe avec un centre d'excellence qui développe les meilleures pratiques et supporte les projets de transformation des supply chain nationales."

Document de référence 2008 – page 121

BOUYGUES :



<http://www.bouygues.fr/fr/developpement-durable/notre-politique/organisation/organisation/>

Communication sur les relations fournisseurs : une prise en compte généralisée

Toutes les entreprises de l'indice CAC 40 communiquent sur leurs relations Fournisseurs ainsi que sur la prise en compte des différents aspects de la RSE dans ce domaine.

Elles en parlent dans leur rapport annuel et y consacrent plusieurs pages, voir un chapitre entier de leur rapport développement durable.

- 1 entreprise sur 2 a par ailleurs mis en place un espace de communication dédié aux achats et/ou fournisseurs sur son site internet.

Les différents espaces de communication internet dédiés aux Achats / Fournisseurs

Espace Fournisseurs : 5 entreprises

<http://fournisseur.bnpparibas>.

<http://www.credit-agricole.com/espacefournisseurs>

http://www.orange.com/fr_FR/responsabilite/etre_attentif/fournisseurs/

http://www.loreal.fr/_fr/_fr/Fournisseurs-l-oreal.aspx

http://www.carrefour.fr/developpement_durable/avec_fournisseurs/

Portail Fournisseurs / Achats : 4 entreprises

<http://fournisseurs.edf.fr>

www.arcelormittal.com :

www.axa.com/fr/responsable/fournisseurs/

<http://b2b.psa-peugeot-citroen.fr>

Rubrique Achats Responsables : 6 entreprises

<http://www.alcatel-lucent.com/csr/htm/fr/achatsResponsables.html>

http://www.alstom.com/home/about_us/corporate_responsibility_new/a_sustainable_sourcing_policy/

<http://www.sanofi-aventis.com/developpement-durable/ethics/achats/etat/etat.asp>

<http://rse.societegenerale.com/Accueil/Responsabilite-humaine-et-societale/Achats-responsables>

<http://www.bouygues.com/fr/developpement-durable/actions-groupe/achats-responsables/achats-responsables/>

<http://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/developpement-durable/pages/PCF001.htm>

Site dédié Fournisseurs / Achats : 3 entreprises

www.fournisseurs.airfrance.com

https://suppliers.renault.com/pfr_visible/fr/ps/Register/237546.html

<http://michelin.com/purchasing/>

STRATÉGIE DD/RSE MISE EN ŒUVRE AU SEIN DE LA FONCTION ACHATS :

Les achats responsables : Une priorité clairement exprimée par toutes les entreprises, avec différents modes de mise en œuvre et des niveaux de réalisation très hétérogènes.

Une intégration des principes du Développement Durable selon 2 axes :

La prise en compte et le suivi des différents aspects de la RSE dans la relation des entreprises avec leurs fournisseurs.

- **100% des entreprises** étudiées ont mis en œuvre des actions pour s'assurer du respect de leurs propres engagements RSE par les fournisseurs.

Le Développement Durable utilisé comme nouveau levier d'innovation et de compétitivité des achats.

- Une large majorité d'entre elles considère également le Développement Durable comme une nouvelle opportunité permettant de pérenniser leur relation avec les fournisseurs, initiateur de nouvelles formes de partenariats, favoriser l'innovation, réduire les coûts.

EDF :

"La politique d'EDF, définie au niveau du Groupe, vise la performance des achats et l'optimisation des coûts. Les processus d'achats s'appuient sur la mise à disposition de contrats performants et d'outils d'analyse qui concourent à la réduction des dépenses. La Direction des achats souhaite associer ses fournisseurs à l'optimisation de la performance de l'entreprise dans une relation gagnant /gagnant. Ces partenariats s'inscrivent dans la démarche "environnement et développement durable" du Groupe."

<http://fournisseurs.edf.fr/edf-fr-accueil/accueil/les-achats-d-edf/enjeux-et-priorites-53757.html>

FRANCE TÉLÉCOM :

"Promouvoir des principes d'achats responsables :

- maîtriser les risques éthiques et environnementaux liés à nos achats
- contribuer à une meilleure prise en compte des principes de développement durable par nos fournisseurs et sous-traitants
- développer les achats de produits plus respectueux de l'environnement."

Rapport RSE 2008 – page 77

SUEZ ENVIRONNEMENT :

"La politique d'achats responsables de SUEZ ENVIRONNEMENT repose sur une recherche conjointe de réduction des coûts et des impacts environnementaux des activités de l'entreprise. Des achats responsables peuvent en effet améliorer nettement la performance environnementale en réduisant, par exemple, les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités."

Rapport d'activité et de Développement Durable 2008-2009, page 49

TOTAL :

"Des pratiques d'achats responsables : Afin d'intégrer nos exigences dans les processus d'achats et de sensibiliser les salariés impliqués, nous travaillons sur quatre axes principaux :

- vérifier que les conditions de travail des fournisseurs et des sous-traitants sont conformes aux normes de l'Organisation internationale du travail,
- concilier la politique de maîtrise des coûts avec l'approche partenariale permettant une relation durable et bénéfique aux deux parties,
- prendre en compte l'origine des produits achetés et vérifier que le fournisseur a mis en place un système de management environnemental,
- analyser le transport des marchandises pour minimiser les distances à parcourir ou privilégier les transports ferroviaires."

http://www.total.com/fr/responsabilite-societale-environnementale/ethique/politique_commerciale/

Démarrage de l'intégration du levier RSE dans la fonction achats :

Une répartition du panel sur 3 périodes distinctes

• Entre 2000 - 2004 : 30% des entreprises

- Ce premier groupe comprend surtout des entreprises des secteurs des services aux consommateurs et des biens de consommations (entreprises qui ont un lien direct avec les consommateurs) ainsi que la majorité des entreprises qui présentent les politiques les plus structurées en particulier au niveau du suivi RSE des fournisseurs en phase de réalisation du contrat.

Dans ce premier groupe, 4 entreprises datent la mise en place d'une 2^{ème} phase de maturité de leur démarche.

• Entre 2004 - 2006 : 40% des entreprises

- Ce second groupe comprend presque toutes les entreprises du secteur Banque et Assurance du panel.

3 entreprises datent une 2^{ème} phase de maturité de leur démarche.

• Entre 2006 - 2008 : 30% des entreprises

- On trouve dans ce dernier groupe, 3 entreprises présentant des approches déjà très structurées.

Différents stades de maturité dans la mise en œuvre des démarches :

• De la réalisation d'actions pilotes initiées sur des segments de fournisseurs ou des catégories d'achats, à la mise en place et au déploiement d'une démarche globale, structurée et soutenue par la détermination d'objectifs chiffrés et un suivi rigoureux des réalisations.

• Un socle large d'actions visant la conformité. Des initiatives moins nombreuses de travail collaboratif avec d'autres acteurs tant internes (surtout les prescripteurs - utilisateurs) qu'externes (fournisseurs voir ONG) visant à redéfinir les besoins, et à créer de l'innovation pour améliorer les performances des produits et services et réduire les coûts.

Une montée en puissance des politiques achats responsables en 2008

• **1 entreprise sur 2** affirme avoir formalisé et/ou intensifié sa démarche achats responsables en 2008.

Enjeux et objectifs de la mise en œuvre des démarches achats responsables :

De la minimisation des risques à la recherche de création de valeur et de réduction des coûts globaux.

Principaux enjeux et objectifs évoqués par les entreprises du CAC 40

Gestion du risque RSE lié à la chaîne d'approvisionnement :	34 entreprises
Réduction de l'impact environnemental :	32 entreprises
Amélioration des conditions sociales et santé/sécurité des fournisseurs et sous-traitants :	27 entreprises
Soutien des PME :	25 entreprises
Soutien du secteur adapté :	25 entreprises
Soutien du tissu économique local :	22 entreprises
Développement des produits verts :	19 entreprises
Respect de la réglementation (REACH - DEEE) :	18 entreprises
Amélioration et pérennisation la relation Fournisseur :	11 entreprises
Développement de l'éco-conception :	10 entreprises
Facteur d'amélioration de la qualité :	6 entreprises
Participation au développement économique des fournisseurs et sous-traitants :	3 entreprises

Maîtrise des risques :

• Le premier objectif reste pour plus de **85% des entreprises** étudiées, la maîtrise du risque social et environnemental lié à la chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises cherchent prioritairement à s'assurer de la conformité RSE de leurs fournisseurs pour sécuriser leur chaîne d'approvisionnement et ainsi prévenir les risques opérationnels liés aux pratiques non responsables.

VÉOLIA ENVIRONNEMENT :

"Fournisseurs : développer les achats responsables"

Intégrer des outils de développement durable dans les procédures d'achats contribue à limiter les risques, variables en fonction des pays, vis-à-vis des fournisseurs, en termes de sécurité et de conditions de travail des sous-traitants, de protection de l'environnement et d'éthique."

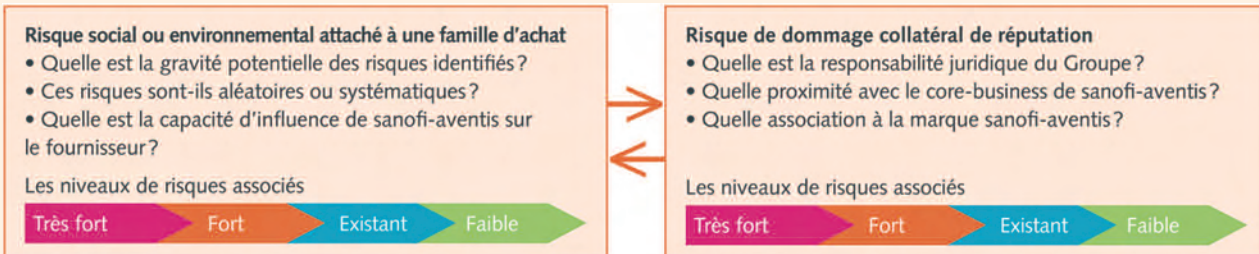
<http://www.developpement-durable.veolia.com/fr/demar-che-developpement-durable/nos-parties-prenantes/fournisseurs.aspx>

Une seule entreprise du panel évoque le risque de dommage collatéral de réputation.

SANOFI AVENTIS :

“Une échelle de risque (social ou environnemental) a été intégrée dans la base de données mondiale des fournisseurs du Groupe. Cette échelle, qui a pour objectif d’identifier les fournisseurs à questionner et contrôler de façon prioritaire, inclut deux critères : d’une part, les risques de controverse sociale et environnementale liés à la catégorie d’achats du fournisseur, d’autre part, le risque que cette controverse porte atteinte à la réputation de sanofi-aventis.”

Rapport développement durable 2008 - page 15



Réduction de l'impact environnemental et des coûts, amélioration sociale :

- La réduction de l'impact environnemental et l'amélioration des conditions de travail et de sécurité chez les fournisseurs et sous-traitants sont respectivement citées par **80 % et près de 70%** entreprises étudiées comme enjeux prioritaires.

DEXIA :

“Dexia s’est ainsi engagé dans une politique volontariste de recours à l’électricité verte. En Belgique, en France, au Luxembourg et en Italie les bâtiments centraux des entités sont alimentés à 100 % en électricité verte à la fin 2008. Depuis le début de l’année 2008, la part d’électricité verte dans la consommation totale d’électricité est de 69 %, ce qui permet d’éviter l’émission de plus de 20 000 teq CO2 à l’échelle du groupe. Dans la continuité de cette politique, Dexia RBC Investor Services a signé un contrat d’achat d’électricité verte pour la période 2009-2010 dont l’impact en termes de réduction d’émissions de CO2 sera mesuré pour 2009.”

Rapport Développement Durable 2008 – page 14

Les entreprises qui emploient de nombreux sous-traitants sur site sont particulièrement attentives aux aspects santé/sécurité et tendent à appliquer à leurs partenaires externes les mêmes mesures et procédures que celles mises en place pour leurs salariés.

AIR LIQUIDE

Suivi du taux d'accidents chez les sous-traitants et intérimaires

EDF

Amélioration de la sécurité sur les chantiers - formation - revues de sécurité.

ESSILOR INTERNATIONAL

Formation des fournisseurs et sous-traitants sur les aspects HSE.

GDF SUEZ

Mise en place par les entités et filiales de mesures de prévention et de protection permettant d’assurer la sécurité des sous-traitants sur les sites d’intervention.

LAFARGE

Développement de programmes spécifiques pour réduire le taux d’accidents sur les chantiers et dans les transports.

PSA PEUGEOT CITROËN :

Exigences sécurité étendues aux entreprises extérieures et aux entreprises de travail temporaires.

SAINT GOBAIN

Expérience pilote “personnels intérimaire et sécurité” - standards sécurité spécifiques “gestion des entreprises extérieures intervenant sur sites” et “permis de travail.”

SANOFI AVENTIS

Programme HSE spécifique fournisseurs, sous-traitants et prestataires extérieurs : définition de 77 règles dans le domaine du management et des bonnes pratiques HSE, sécurité au travail – sécurité des procédés, hygiène industrielle, santé au travail et protection de l’environnement – réalisation d’un standard et d’un guide d’application générale dans le système de management HSE.

VALLOUREC

Réduction du taux de fréquence des accidents : objectifs chiffrés annuels

A noter que la réduction de l'impact environnemental est quasi systématiquement associée à une recherche de réduction des coûts globaux. C'est également un des bénéfices attendus de la part croissante des achats de produits verts innovants et éco-conçus.

Anticipation des évolutions réglementaires :

- Une autre préoccupation majeure des entreprises est de s'assurer du respect des réglementations par leurs fournisseurs et sous-traitants.

Près d'1 entreprise sur 2 communique sur les dispositifs mis en place pour s'assurer de la prise en compte par leurs fournisseurs et sous-traitants de la nouvelle réglementation REACH.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre durant les 2 dernières années pour accompagner les fournisseurs dans leur démarche de conformité.

Renault et PSA Peugeot Citroën participent dans ce domaine à une initiative lancée par l'ACEA (European Automobile Manufacturers Association)

EADS :

"Une coopération a également débuté avec l'AIA (Aerospace Industries Association of Americas) et SAE pour développer des normes visant à faciliter la réponse de la chaîne d'approvisionnement en conformité avec les réglementations REACH."

Doc d'enregistrement 2008 - page 195

Rôle sociétal :

- **Plus d'1 entreprise sur 2** considère le soutien aux PME, aux fournisseurs locaux et le recours au secteur adapté/protégé comme des enjeux sociétaux majeurs de leur politique achats responsables.

La préférence donnée aux fournisseurs locaux permettant non seulement de dynamiser le tissu économique local mais également de réduire l'impact environnemental ainsi que les coûts de transport.

AIR FRANCE :

"Afin de prendre en compte la dimension locale dans ses achats, Air France a aussi ajouté la proximité du site d'exploitation dans la liste des critères de choix permettant de sélectionner les fournisseurs.

http://developpement-durable.airfrance.com/FR/fr/local/societe/N4_pp_fournisseur.htm#0)

Plus de la moitié des achats français d'Air France (hors carburant) sont réalisés en Ile-de-France auprès de 3 500 fournisseurs pour un montant de 2,0 milliards d'euros."

Rapport Développement Durable 2008-09, page 45

RENAULT :

"La plate-forme ILN collecte les pièces fabriquées dans l'usine Dacia et chez les quelques 200 fournisseurs et les expédie vers les sept sites de fabrication de Logan. La fabrication des pièces est fortement localisée grâce au développement du tissu fournisseur dans la région. Le taux de localisation s'élève à environ 60 % pour Sandero. Il atteint 90 % en intégrant la contribution des pays limitrophes : Hongrie, Pologne, etc."

Rapport annuel 2008 - page 24

CARREFOUR :

"Le Groupe privilégie les filières d'approvisionnement du pays. Selon les pays, 90% à 95% des produits mis en rayon proviennent de producteurs et de fabricants locaux."

<http://www.carrefour.com/cdc/groupe/notre-groupe/>

ESSILOR INTERNATIONAL :

"Le groupe génère par ailleurs des courants d'affaires significatifs avec ses fournisseurs de produits généralement consommables et de services locaux en leur réservant de façon quasi exclusive la part consacrée aux achats non imposés par ce référencement central."

Document de référence 2008 - page 236

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE :

"Objectif : Développer avec la Mission Handicap le recours à la sous-traitance auprès d'entreprises des secteurs protégé et adapté (EA/ESAT) avec pour objectif de réaliser un volant d'affaires de 6M€ en 2010.

Priorités : Intégrer chaque fois que possible le secteur adapté dans la recherche de fournisseurs lors de nos appels d'offres, soit sur des sujets dédiés, soit en y affectant une partie des marchés et promouvoir le secteur adapté."

<http://rse.socgen.com/Accueil/Responsabilite-humaine-et-societale/Achats-responsables/Recours-au-secteur-protége>

SCHNEIDER ELECTRIC :

"Schneider Electric a signé une "charte de la sous-traitance en milieu protégé" pour renforcer l'engagement vis-à-vis des établissements et services d'aide par le travail et des entreprises adaptées mais aussi la volonté de confier des prestations d'assemblage et de services en sous-traitance à des salariés en milieu protégé."

Document de référence 2008, page 96

Amélioration de la relation fournisseurs

- **plus d'1 entreprise sur 4** considère que la mise en œuvre d'une démarche Achats responsables permet de renforcer et de pérenniser la relation Fournisseurs.

Ces entreprises se servent du levier développement durable pour engager une approche plus collaborative avec leurs fournisseurs.

Quelques exemples :

AXA :

"Convaincu que la pérennité de l'activité et la qualité de la prestation de ses fournisseurs passent aussi par un comportement socialement et environnementalement responsable, AXA incite ses partenaires commerciaux à évoluer dans une relation réciproque de comportement responsable sur le plan social et environnemental."

<http://www.axa.com/fr/responsable/responsabilite/fournisseurs/engagementsfournisseurs/>

RENAULT :

“La stratégie de Renault vis-à-vis de ses fournisseurs est fondée sur la recherche permanente de performance.

L'établissement de relations de long terme, dans un climat de respect mutuel, de transparence et de confiance, permet un dialogue permanent avec le fournisseur.

Cette écoute renforcée optimise les réponses aux attentes mutuelles de Renault et du fournisseur, et favorise la mise en place rapide d'actions correctives quand des problèmes liés au développement durable surviennent.

À titre d'illustration de cette relation, Renault a développé un processus de progrès continu du fournisseur portant sur le produit et sa fabrication. Des outils structurés permettent d'améliorer en permanence le niveau de conformité dans les domaines sociaux et environnementaux.”

Document de référence 2008 – page 120

L'ORÉAL :

“L'Oréal a noué des relations étroites et durables avec ses fournisseurs, fondées sur un profond respect de leur travail et de leur culture : plus de 75 % de nos partenaires, en termes de valeur d'achat, collaborent avec le groupe depuis au moins dix ans, et la majorité travaille avec L'Oréal depuis plusieurs décennies.”

Rapport Développement Durable 2008 - page 61

“Les équipes de chercheurs et de techniciens du groupe travaillent avec ses fournisseurs pour proposer de nouvelles technologies, des solutions innovantes et développer ensemble les produits et services de demain. Le groupe encourage donc tous les fournisseurs à lui soumettre leurs nouveaux concepts ou innovations de rupture. Notre but : Construire ensemble des offres différenciantes pour les proposer aux consommateurs et anticiper leurs attentes.”

http://www.loreal.fr/_fr/_fr/html/suppliers/values-partnership/values-innovation.aspx

EADS :

“Politique d'achat : Les fournisseurs doivent être davantage intégrés dans la perspective mondiale des activités d'EADS, y compris en termes de partage des risques et des bénéfices. Cet effort passe par la mise en œuvre des moyens suivants :

- Implication précoce des fournisseurs
- Approche davantage axée sur le partage des risques et des bénéfices
- Amélioration constante des performances afin de maintenir une compétitivité mondiale de pointe.”

<http://www.eads.com/1024/fr/eads/sourcing/strategy/policy.html>

MICHELIN :

“De la qualité des relations que nous établissons avec nos fournisseurs dans notre activité Achats dépend l'effet d'entraînement que nous recherchons pour une mise en pratique plus large des principes du développement durable. L'intégration de critères liés au respect de nos cinq valeurs dans nos référentiels d'achat contribue à notre maîtrise des risques et favorise le développement de relations pérennes et responsables avec nos fournisseurs.”

Performance et Responsabilité Michelin 2007-2008 - page 28

VINCI :

“A travers sa politique Achats, VINCI associe les fournisseurs à sa démarche développement durable. Les relations entre VINCI ses fournisseurs se fondent sur les principes de respect et de responsabilité qui orientent sa politique de ressources humaines et son approche environnementale. On les retrouve dûment formalisés dans les Contrats-Cadres qui structurent et inscrivent la politique Achats VINCI dans une perspective durable.”

<http://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/developpement-durable/pages/PC00.htm>

- **10% des entreprises étudiées** portent une attention particulière à l'éco-efficience de leur chaîne d'approvisionnement et développent des actions spécifiques pour aider leurs partenaires économiques à développer leur performance économique.

EADS :

“Un projet d'amélioration de l'éco-efficience de la chaîne d'approvisionnement a été lancé en 2008. Ses objectifs, notamment ceux applicables aux fournisseurs, seront arrêtés en 2009. La priorité immédiate des Achats consiste à surveiller et à gérer l'impact de la crise économique sur les fournisseurs. Un système d'alerte en cas de difficultés chez l'un de nos fournisseurs est en cours de développement.”

Panorama 2008 - page 61

DANONE :

“Le Groupe a décidé de systématiser ces nombreuses démarches et de leur donner plus d'ampleur en créant un fonds “écosystème”. Il est, en effet, de l'intérêt même de l'entreprise de prendre soin de son environnement économique et social notamment dans un contexte de crise. Ce fonds sera alimenté par une dotation initiale de 100 millions d'euros complétée par un abondement annuel de un pourcent du bénéfice net. Il financera des initiatives diverses identifiées par les filiales dans les territoires où le Groupe opère : des programmes de développement de compétences chez les fournisseurs locaux; des créations d'activités en lien avec les métiers de Danone (micro-entreprises de distribution alimentaire par exemple...); des programmes d'insertion à l'emploi autour des usines...”

Rapport technique Développement Durable 2008 - page 61

Mode de déploiement des démarches :

Les grandes étapes :

- **Sensibilisation des fournisseurs et des acheteurs** (diffusion de la politique achats responsables) :

Le Pacte mondial, initiative de référence en matière de politique achats responsables et base des principaux outils mis en place :

- La quasi totalité des déclarations de politique achats et demandes d'engagement de la communauté achats et des fournisseurs fait référence aux 10 principes du Pacte mondial ainsi qu'aux conventions de l'OIT.

VIVENDI :

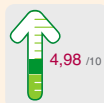
"Au cours de l'exercice 2009-2010, une nouvelle clause développement durable s'appuyant sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies sera communiquée à toutes les entités du groupe pour s'assurer auprès de leurs principaux fournisseurs qu'ils respectent ces principes."

Rapport d'activité et de Développement Durable 2008 - page 67

SCHNEIDER ELECTRIC :

Baromètre Planète & Société

Résultats au 3^{ème} trimestre 2009



N°	Composants (objectifs à fin 2011)	Score T1 2009	Score T2 2009	Score T3 2009
Environnement				
1	Réduire nos émissions d'équivalent CO ₂ de 30 000 tonnes par an	3,00	3,48	3,48
2	Réaliser 2/3 de notre chiffre d'affaires produits avec une offre Green Premium	4,00	4,17	4,24
3	Permettre à 2/3 de nos employés de travailler sur des sites certifiés ISO 14001	4,00	5,17	5,17
Economie				
4	Dépasser de 7 points la croissance moyenne du groupe avec nos activités d'efficacité énergétique	8,20	7,43	7,43
5	Mettre en place des filières de récupération du SF ₆ dans 10 pays	2,00	2,22	2,22
6	Contribuer à l'électrification de 1 000 000 de foyers de la base de la pyramide grâce aux solutions Schneider Electric	2,56	3,00	3,68
7	Réaliser 60% de nos achats avec des fournisseurs signataires du Pacte Mondial	4,40	4,40	4,60
8	Assurer la présence de Schneider Electric dans les 4 familles majeures d'indices ISR	4,00	4,00	4,00
Société				
9	Diminuer de 10% par an le taux de fréquence des accidents du travail	10,00	10,00	10,00
10	Augmenter de 14 points le score de recommandation de l'entreprise par ses employés	2,00	2,00	4,86
11	Former 2 000 salariés aux solutions de gestion de l'énergie	2,21	5,63	10,00
12	Former 10 000 jeunes de la base de la pyramide aux métiers de l'électricité	2,08	2,49	2,77
13	Soutenir 500 entrepreneurs de la base de la pyramide dans la création de leur activité dans le secteur de l'électricité	2,00	2,34	2,34
Score global du Baromètre Planète & Société		3,88	4,32	4,98

Document de référence 2008 - page 96

- **Les entreprises ciblent prioritairement les acheteurs et les fournisseurs.** Les plus volontaristes élargissent leurs plans de sensibilisation aux achats responsables à d'autres acteurs et en particulier aux prescripteurs et utilisateurs.

• Réalisation d'une cartographie des risques

1/3 des entreprises étudiées déclare avoir mis en place un outil d'analyse des risques par famille d'achats / pays.

Plusieurs entreprises engagées dans des actions RSE au sein des achats depuis plusieurs années ont recentré leurs démarches après avoir réalisé une cartographie des risques de leur portefeuille fournisseurs.

AXA :

"La direction Achats Groupe a également développé une matrice d'analyse des enjeux développement durable propres à chaque catégorie d'achats. Ce nouvel outil permet aux acheteurs de vérifier les niveaux de risques et d'opportunités de leurs fournisseurs de manière particulièrement affinée et de prioriser leurs plans de progrès."

Document de référence 2008 - page 551

Autres exemples :

PSA PEUGEOT CITRÖËN :

Réalisation en 2004 d'une première cartographie croisant les risques produits/process/pays pour identifier les fournisseurs les plus exposés. Réalisation d'une deuxième cartographie approfondie en 2007.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE :

Réalisation en 2006, dans le cadre du 1^{er} plan d'action pluriannuel "Ethical Sourcing Program" d'une cartographie des risques RSE des produits et prestations de services achetés. Cette cartographie a permis d'identifier 49 familles à risque significatif et 90 à risque plus faible.

• Elaboration d'un système d'évaluation et couverture progressive du portefeuille fournisseurs :

3 entreprises sur 4 ont mis en place un système d'évaluation RSE de leurs fournisseurs.

Les outils développés sont sensiblement toujours les mêmes - questionnaires - visites sur site - audits. Mais les modes opératoires de la mise en oeuvre, les niveaux d'intégration dans les process achats existants et de couverture du portefeuille fournisseurs présentent de fortes variations. Seule une minorité d'entreprises déclare couvrir plus de 50% des achats.

- **Réalisation de projets test et de programmes dédiés**

Plus des 2/3 des entreprises réalisent des projets pilotes. Ces projets peuvent concerner selon les cas, une famille d'achats, un segment de fournisseurs, une zone géographique.

1/3 des entreprises a par ailleurs mis en place de programmes dédiés par métiers ou branches d'activité pour répondre au plus juste à des enjeux spécifiques.

ACCOR :

Réalisation de projets pilote sur des thématiques ou des filières d'achats prioritaires, dans le respect du programme Earth Guest à mettre en place par les pays selon leurs enjeux locaux : déchets, énergie et eau, développement local, commerce équitable, filière pêche, alimentation bio et équilibrée, produits d'entretien, blanchisserie, linge, bois certifié, produits cosmétiques, prestataires de nettoyage externe, protection de l'enfance et lutte contre le VIH/SIDA.

SANOFI AVENTIS :

Mise en place d'un programme spécifique de sourcing direct pour les objets promotionnels.

SAINT GOBAIN :

Après une identification en 2007 des risques liés à la chaîne d'approvisionnement, définition de la méthodologie sur des projets pilotes (gaz industriels, Intérim, transport).

Autres exemples :

BNP PARIBAS :

"Achats d'énergie renouvelable : En France, une partie de l'alimentation en électricité est fournie par un opérateur dans le cadre d'un contrat incluant une obligation de fournir 15 % d'électricité d'origine renouvelable. À l'international, des initiatives locales sont prises par certaines filiales pour l'achat d'électricité verte."

Rapport RSE 2008 - page 162

"La filiale Arval vise à réduire les émissions de la flotte : la politique interne d'achat des véhicules respecte des critères d'émissions en grammes de CO2 par kilomètre."

Rapport RSE 2008 - page 88

- **Travail collaboratif avec les fournisseurs et mise en place de partenariats en particulier dans le domaine de l'éco-conception et de la santé/sécurité :**

Concerne **30% des entreprises** étudiées

PERNOD RICARD :

"Le Groupe travaille avec des fournisseurs qui adaptent leur outil de production aux nouvelles contraintes environnementales. Ainsi, en Angleterre la société Quinn Glass s'applique à réduire ses émissions de CO2. Elle mettra en place notamment un four qui fonctionnera au biofioul."

Rapport Annuel 2008 - page 113

UNIBAIL RODAMCO :

"Le programme "Sustainable attitude", élaboré en 2008, encourage les directeurs techniques à établir, en coopération avec leurs fournisseurs techniques et d'entretien, une liste d'améliorations environnementales faciles et rapides à appliquer pour des résultats rapides. C'est ainsi qu'a été déployé un plan d'action saisonnier de réduction de la consommation d'énergie pendant l'été. La phase pilote a concerné vingt-cinq centres commerciaux en France en 2008 et elle a permis de réduire la consommation de 4 % en moyenne, avec une baisse de 20 % pour l'un des centres."

Rapport Développement Durable 2008, page 11

Plus la démarche d'achats responsable est mature, plus les actions sont pro-actives et participatives et débouchent sur de nouvelles formes de partenariat.

VINCI :

- Intégration dans la totalité des contrats cadres concernés de clauses relatives à la sécurité au travail, lutte contre la discrimination, prévention

- Approche collaborative avec les fournisseurs : 2007, mise en place d'un groupe de travail avec 12 enseignes pilotes de l'intérim pour mesurer le taux de fréquence des accidents, démarche étendue en 2008 et mise en place d'une approche similaire pour améliorer la maîtrise du risque routier.

SUEZ ENVIRONNEMENT EAU :

Développement d'un partenariat stratégique avec les fournisseurs de compteur afin de produire une nouvelle génération de compteur respectant les aspects environnementaux.

LVMH :

Analyse de cycle de vie, méthode appliquée par le groupe LVMH dès 1993, avec une première étude sur le cheminement d'un produit standard de la société Hennessy.

La mise en œuvre d'actions pour réduire les effets des produits sur leur cycle de vie implique de travailler étroitement avec les fournisseurs, prestataires et sous-traitants.

Dès la conception des produits de la gamme Dolce Vita, les équipes de Parfums Christian Dior ont travaillé avec le fournisseur pour réduire la taille des lunules du flacon et limiter les quantités de chutes de verre à la fabrication. Résultat : une diminution des chutes de 10 tonnes en 2000.

<http://www.lvmh.fr/>

RENAULT :

Réduire à chaque étape de la vie d'un véhicule l'impact sur l'environnement : tel est le challenge que Renault relève au travers d'une politique originale, le management du cycle de vie. Les coopérations entre Renault et ses fournisseurs se situent avant tout à l'amont et à l'aval du cycle de vie d'un véhicule.

- L'étape de conception : les concepteurs de Renault, mais aussi des fournisseurs sont impliqués à chaque étape de la conception d'une voiture pour réduire les impacts écologiques que le véhicule génère sur son cycle de vie.

A titre d'exemple, Renault s'engage à protéger la couche d'ozone. En étroite collaboration avec ses fournisseurs, le Groupe mène une politique volontariste de réduction des émissions de gaz polluants ou toxiques. Des efforts importants ont été engagés en R&D pour trouver des solutions alternatives et durables.

<http://www.renault.com/fr/Groupe/developpement-durable/environnement/Pages/qualite-de-l-air-objectifs-et-actions.aspx>

- L'étape de recyclage : le recyclage nécessite un travail de concertation entre de nombreux acteurs, dont les fournisseurs (les fabricants de matériaux et les équipementiers). Ils collaborent notamment sur les cahiers des charges des centres de traitement pour définir les conditions d'accueil, de dépollution et de mise en sécurité des véhicules.

<http://www.renault.com/fr/Groupe/developpement-durable/environnement/Pages/Cycle-de-vie.aspx>

• Mise en place d'actions spécifiques pour répondre aux évolutions réglementaires

Plus de la moitié des entreprises fait référence à la préparation en collaboration avec les fournisseurs de la nouvelle réglementation REACH dans les actions conduites en 2008.

CARREFOUR :

Mise en place d'une organisation dédiée et de nombreux outils permettant d'identifier toutes les substances contenues dans ses produits et emballages. De nombreuses formations ont ainsi été dispensées aux collaborateurs de la centrale d'achat du Groupe, et un réseau international comptant 12 coordinateurs a été créé.

Parallèlement, le Groupe a mis en place un dispositif de formation pour plus de 650 fournisseurs de produits à marques propres dans le monde, afin d'aider ces derniers à comprendre leurs obligations et de les accompagner dans leur démarche de mise en conformité.

Principaux moyens mis en oeuvre pour accompagner la démarche et impacts sur l'organisation achats :

La mise en oeuvre d'actions de sensibilisation et de formation des acheteurs et/ou fournisseurs, un élément majeur du déploiement de la démarche :

- **3 entreprises sur 4** déclarent avoir mis en place des formations achats responsables.
- Ces formations sont en priorité conçues pour les acheteurs mais **1 entreprise sur 4** les ouvre également à une partie de ses fournisseurs.

Air France KLM – Air Liquide – Alcatel Lucent – Alstom – Axa – Crédit Agricole SA – EADS – EDF – France Télécom – GDF Suez – Michelin – Pernod Ricard – PSA Peugeot Citroën – Sanofi Aventis – Schneider Electric – Suez Environnement – Total – Véolia Environnement – Vinci

BNP Paribas – Bouygues – Carrefour – Danone – Essilor – Lafarge – LVMH – l'Oréal – PPR – Renault – Société Générale – STMicroelectronics organisent également des sessions de formation pour les fournisseurs

- On observe une grande diversité dans les actions menées : formation élémentaire, générale ou thématique, élaboration de cursus approfondis, programmes de e-learning, formation diplômante.

CRÉDIT AGRICOLE SA :

En 2008, des actions de sensibilisation et de formation ont été dispensées auprès des acheteurs en collaboration avec l'institut de formation du groupe (IFCAM).

3 groupes de travail ont été créés pour réfléchir sur les thèmes de l'énergie, les transports et les achats et engager des actions dont certaines ont déjà été mises en place, tel que le chantier sur les achats de papier...

FRANCE TÉLÉCOM :

Mise en place de modules de formation/sensibilisation sur le développement durable, la RSE, la santé/sécurité, la gestion responsable des déchets.

GDF SUEZ :

Mise en place de formation en ligne et de stages thématiques.

SANOFI AVENTIS :

Mise en oeuvre d'un plan de formation qui intègre la bonne compréhension des principes du Pacte mondial, des Conventions de l'OIT, et des normes (SA 8000, ISO 14000 notamment).

Outre les sessions de formation déployées progressivement dans l'ensemble des organisations achat des pays dans lesquels Sanofi-Aventis est implanté, le sujet est systématiquement abordé dans l'ensemble des conférences Achat organisées au niveau régional.

SCHNEIDER ELECTRIC :

Développement des compétences des collaborateurs originaires des pays émergents et formation des nouveaux entrants : cursus de sensibilisation et promotion de la démarche.

STMICROELECTRONICS :

L'université STMicroelectronics développe et met en oeuvre des programmes de formation avec la participation des experts internes et des fournisseurs.

SUEZ ENVIRONNEMENT :

En 2008, SITA European Procurement Organisation (SEPO) Green a déployé auprès des acheteurs une formation aux achats durables avec une méthodologie standard et l'accès à une base de données évaluant l'impact environnemental des produits.

PUMA (GROUPE PPR)

La marque développe, en complément de sa politique d'audits sociaux, une politique innovante de Capacity Building : un programme d'accompagnement des fournisseurs basé sur de la formation pour les faire progresser sur les aspects sociaux et environnementaux.

PSA PEUGEOT CITROËN :

Lancement de la Purchasing Business school

Formation de 2 mois bilingue anglais/français sur les problématiques de qualité, analyse des coûts, gestion du risque fournisseurs.

Mobilisant des acheteurs de différents pays (France, Slovaquie, Turquie, pays d'Amérique latine), cette formation constitue un terrain idéal de partage des connaissances et les expériences entre participants.

En 2008, le diplôme a été remis à 90 acheteurs regroupés en 3 promotions, dont une spécifique à l'antenne achats du Groupe au Brésil.

- Le niveau de couverture de la communauté achats est également très variable d'une entreprise à l'autre.

ALSTOM :

"Alstom a entrepris de renforcer la formation de ses collaborateurs dans le domaine des achats responsables. Entre octobre et décembre 2008, plus de 1400 collaborateurs ont ainsi suivi une formation à distance sur le développement durable et les achats responsables. Cette formation est disponible dans les 7 principales langues du Groupe. Cette formation comprend les éléments principaux suivants : les principes fondamentaux du développement durable ; la vision d'Alstom ; les impacts du développement durable sur les processus achats ; la politique d'achats responsables d'Alstom."

Rapport annuel – page 227

FRANCE TÉLÉCOM :

"À fin 2008, plus de 90 % des collaborateurs d'Orange en France ont été sensibilisés à l'éthique. Des formations plus spécifiques ont été dispensées aux collaborateurs et prestataires en relation avec les clients. Chaque collaborateur peut, grâce à des guides pratiques mis à sa disposition, demander conseil ou signaler des dysfonctionnements auprès d'un réseau de conseillers et de correspondants dédiés."

Rapport annuel et de Développement Durable 2008 – page 53

Mise en oeuvre d'outils de partage de l'information :

- Ouverture d'un espace ou une rubrique dédiée Achats et/ou fournisseurs sur le site internet :
 - **Concerne 50% du panel**
- Organisation de réunions et de plateformes d'échange avec les fournisseurs.
- Elaboration de guides pratiques et d'outils d'aide à la décision (toolbox – intranet dédié aux achats responsables).

GROUPE BOUYGUES :

"En 2008, Bouygues a développé Bypedia, un site extranet collaboratif consacré à la construction durable. Ouvert à tous les collaborateurs du Groupe, ce site permet de mutualiser les bonnes pratiques, de publier des articles révisables et de créer des groupes de travail en ligne sur les thèmes de la construction durable (panneaux photovoltaïques, isolation phonique des bâtiments, achats responsables, etc.)."

Rapport annuel / document de référence exercice 2008 – page 16

AXA :

“Du fait de la forte décentralisation du Groupe AXA et notamment de la fonction Achats, l'équipe Développement Durable de la Direction des Achats Groupe a déployé en juillet 2007 un espace de travail partagé dédié au Développement Durable dans les Achats afin de mieux communiquer et partager les informations et les retours d'expériences.”

<http://www.axa.com/fr/responsable/responsabilite/fournisseurs/strategieachat/>

“Les 3 outils Développement Durable Achats (le Code de déontologie achats, la questionnaire, la clause contractuelle) ont été intégrés au sein d'un document synthétique unique : la Toolbox Développement Durable Achats (http://www.axa.com/lib/axa/uploads/docsdd/AXA_Toolbox_DD_300806.pdf) dont la finalité est de guider l'acheteur dans la mise en place de la stratégie Achats.

Ce document présente les lignes directrices de ces outils et les modalités de traitement. La Toolbox est mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, et notamment du/des :

- Responsable Développement Durable Achats Groupe
- Responsables Développement Durable Achats locaux
- Responsable Développement Durable Groupe
- Correspondants Développement Durable locaux.”

<http://www.axa.com/lib/fr/library/docsdd/3175.aspx>

Ces outils favorisent les échanges entre les différents acteurs internes et externes, l'innovation et le co-développement de solutions.

Ils permettent également “d'industrialiser” la sélection RSE des fournisseurs et des produits et services achetés. La décision ne reposant plus sur le jugement personnel d'un acheteur mais sur une méthodologie et des procédures partagées par toute la communauté achats et connue des fournisseurs.

Création d'une fonction achats durables et la constitution d'un réseau de correspondants :

- Une réalité opérationnelle mais peu de communication de la part des entreprises du CAC 40 :

Ces éléments structurants et essentiels à un véritable déploiement dans la durée de la démarche sont peu évoqués par les entreprises :

- **1 entreprise sur 2** fait référence à une équipe dédiée développement durable qui élabore et coordonne la démarche

GRUPE BOUYGUES :

Création en 2008 d'un comité transverse Groupe “Responsible Supply Chain” pour faciliter la mise en œuvre des stratégies d'achats responsables au sein des métiers du Groupe, échanger sur les bonnes pratiques et retour d'expérience, mener des actions transverses et faire des achats responsables une démarche d'amélioration continue et de création de valeur. Création également d'une fonction de coordination de la politique d'achats responsables au sein de chaque direction achats et pour certains métier un “comité achats responsables” pour coordonner les actions au sein du métier.

- **1 entreprise sur 4** évoque la constitution d'un réseau de correspondants développement durable.

LAFARGE :

“Chaque comité exécutif local doit désigner une personne spécifique chargée du respect du droit du travail local en matière de sous-traitance.”

Rapport Développement Durable 2008 - page 25

Outils spécifiques mis en place en fonction des différentes phases du processus achats :

Principaux outils mis en place

Code de conduite : 38 entreprises	
Charte achats / fournisseurs :	27 entreprises
Questionnaires d'auto évaluation :	28 entreprises
Clauses généralistes ou spécifiques :	31 entreprises
Audits de conformité :	24 entreprises
Plans de progrès :	13 entreprises

Référencement

Déclaration d'engagement :

- 2 outils largement déployés par les entreprises du CAC 40 font office de norme :
 - Les Codes de conduite (évoqués par **38 entreprises**) et les Chartes Achats (**27 entreprises**)

Ces documents, qui peuvent prendre des formes et noms très divers, fonctionnent en complémentarité :

Le code de conduite (code de déontologie - code éthique...) détaille les comportements attendus des acheteurs.

Il peut être soumis à la signature des acheteurs et parfois des managers.

La charte Achats / Fournisseurs détermine les conditions RSE que le fournisseur s'engage à respecter.

Elle est majoritairement contractuelle pour les fournisseurs considérés comme stratégiques ou "risqués".

Plusieurs versions de ce document peuvent être diffusées par les entreprises avec une version corporate et des versions branches ou métiers.

La charte fournisseurs peut également être déclinée en fonction des enjeux spécifiques à certaines familles d'achats.

LVMH :

"L'année 2008 a vu le déploiement et la mise en œuvre du Code de Conduite Fournisseurs.

Chaque Maison s'est approprié ce Code en l'adaptant à son activité et en le renforçant pour répondre à des problématiques plus spécifiques le cas échéant."

Document de référence 2008 - page 53

Le contenu est très variable. Il peut être généraliste ou traiter spécifiquement d'exigences sociales / environnementales / éthiques / de droits du travail / droits humains / de la santé / sécurité.

Les codes de conduites et surtout les chartes fournisseurs sont le plus souvent traduits en plusieurs langues, et sont largement diffusés par les entreprises.

Ils sont pour la plupart téléchargeables sur les sites internet des entreprises.

Cf Annexe Chartes et codes de conduite téléchargeables sur les sites internet des entreprises - page 22

Evaluation RSE des fournisseurs :

- **80% des entreprises** disent évaluer leurs fournisseurs sur les aspects RSE.

Cette évaluation repose le plus souvent sur un questionnaire d'auto évaluation dont la forme et le contenu sont très variables d'une entreprise à l'autre.

- Ces questionnaires peuvent couvrir les différents aspects du DD ou traiter d'un aspect spécifique.
- Quelques entreprises utilisent plusieurs versions de questionnaires en fonction des enjeux RSE identifiés par famille d'achats.
- Une entreprise déploie un questionnaire d'auto-diagnostic DD adapté PME

FRANCE TÉLÉCOM

"Des efforts ciblés sur les fournisseurs "à risque" :

En 2007, nous avons tenu compte de la cartographie des risques achats établie en 2006 pour concentrer nos efforts sur les catégories d'achats estimées à risques.

Seuls les fournisseurs de ces catégories d'achats ont été interpellés sur leur démarche globale de responsabilité d'entreprise développement durable lors de la campagne 2007. Cela nous a permis d'améliorer le taux de retour pour atteindre 71 % des fournisseurs en 2007, contre 67 % en 2006.

La campagne 2007 a eu pour but :

- de comprendre la logique de développement durable poursuivie par les fournisseurs
- d'évaluer leur positionnement par rapport à l'année précédente, et vis-à-vis de la réglementation
- de mettre à jour la cartographie des risques environnementaux et sociétaux."

http://www.francetelecom.com/fr_FR/responsabilite/parties_prenantes/fournisseurs/risques.jsp

CARREFOUR :

“Pour encourager ses fournisseurs à s’engager sur la voie du développement durable, Carrefour a mis au point un Autodiagnostic Développement durable. Cet outil, adapté aux PME, présente la particularité de prendre en compte toutes les facettes d’une entreprise, que ce soit au niveau social ou environnemental. Lancée en octobre 2006 auprès de 90 fournisseurs, cette initiative est appelée à se développer par la suite. Grâce à l’Autodiagnostic Développement Durable et sa plateforme informatique, chaque fournisseur peut évaluer son implication à travers 4 thématiques : le management et la politique d’entreprise, le respect de l’environnement, la responsabilité sociétale et la performance économique.

Ainsi, chaque fournisseur est-il en mesure de mieux connaître son niveau de performance en matière de développement durable grâce à un barème allant de bronze (niveau d’engagement le plus faible) à platine (niveau d’engagement le plus fort).”

http://www.carrefour.fr/developpement_durable/avec_fournisseurs/637-article-fournisseurs-engages.htm

4 entreprises du panel ont délégué l’évaluation RSE des fournisseurs à un prestataire externe :

Axa - Bouygues - Alstom – Alcatel Lucent

ALCATEL LUCENT :

“En 2008, le groupe a signé un accord avec EcoVadis, société qui propose un outil d’évaluation de la performance environnementale et sociale des fournisseurs (des grilles d’évaluation + une base de données consolidées + une cartographie des risques en fonction du secteur d’activité et du pays).”

Rapport Développement Durable – page 27

1 entreprise développe la solution de mutualisation élaborée par l’EICC :

STMICROELECTRONICS :

“Since 2006, we have been implementing the EICC approach with our key material suppliers and subcontractors. Phases 1 and 2 are almost achieved. In 2008, we took the decision to move ahead and support these companies in phase 3.”

Rapport RSE 2008 - page 63

Seule une minorité d’entreprises a mis en place un système d’évaluation continu de la performance RSE des fournisseurs tout au long de la relation (de la phase de prospection à la phase de réalisation du contrat).

Les audits RSE et visites sur site sont assez rares en phase de référencement. Ils sont le plus souvent intégrés dans les audits qualité et réalisés par les équipes internes.

Contractualisation

• Clauses RSE

- **85% des entreprises** ont introduit des clauses RSE généralistes ou spécifiques dans les contrats.

En général ces clauses sont en priorité intégrées dans les contrats cadre ou pour des familles d’achats identifiées comme “risquées”.

Une majorité d’entreprises intègre également des exigences sociales/ éthiques/ environnementales dans les conditions générales d’achats.

• Certification

- Les entreprises industrielles peuvent également imposer à leurs fournisseurs des exigences en matière de système de management visant à maîtriser les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités et/ou des produits. Les certifications les plus couramment citées sont les certifications ISO 14001 - EMAS – OHMAS

MICHELIN :

“Plus de 80 % des achats de matières premières du Groupe proviennent de sites de production certifiés ISO 14001.”

Rapport annuel 2008 - page 9

LAGARDÈRE :

“Lagardère Publishing a demandé à ses partenaires d’initier une démarche de certification environnementale de type ISO 14 001. À ce jour, plus de 95 % des papetiers de Lagardère Publishing sont certifiés ISO 14 001 (contre 90 % en 2006 et 80 % en 2005).”

Document de référence 2008 – page 97

STMICROELECTRONICS :

“Our suppliers and subcontractors have to certify their compliance to our programs and in-force legislation and to ensure they have adequate EHS management systems (such as OHSAS 18001, ISO 14001 or EMAS).”

Rapport RSE 2008 - page 41

• Labellisation

- **Près de la moitié des entreprises** intègre la labellisation comme critère de sélection en matière d’achats de bois, papier et impression.

PPR :

"100 % des fournisseurs de papier de PPR sont certifiés ISO 14001, 94 % ont obtenu la certification Chaîne de Contrôle (Chain of Custody) PEFC et/ou FSC et 70 % d'entre eux ont obtenu la certification européenne EMAS.

Par ailleurs le Groupe encourage vivement ses imprimeurs européens à s'engager dans le processus de certification Chaîne de Contrôle. Actuellement 77 % des sites d'impression catalogues de Redcats Group sont certifiés PEFC et/ou FSC."

Document de référence 2008 - pages 101-10

Réalisation du contrat

- Audits de conformité – monitoring et accompagnement du progrès

Les audits : Selon les entreprises et le niveau de risque identifié, il peut s'agir d'audits RSE intégrés dans les audits qualité, d'audits RSE conduits par les acheteurs ou autres acteurs internes, par des prestataires externes.

- **60% des entreprises** ont engagé des programmes d'audits fournisseurs (principalement audits sociaux).
- **1 entreprise sur 4** fait réaliser tout ou partie de ces audits par des prestataires externes.
- Les dispositifs sont pour la plupart récents et dans une très large majorité des cas, ne concernent que quelques dizaines de fournisseurs.
- **1/3 des entreprises** cite la mise en place et le suivi de plans de progrès.

RENAULT :

"le monitoring mis en œuvre par les acheteurs dans les domaines sociaux et environnementaux s'inscrit dans une politique de progrès continu : lorsque cela est nécessaire, des plans d'actions sont demandés aux fournisseurs jusqu'à la mise en conformité."

<http://www.renault.com/fr/groupe/developpement-durable/parties-prenantes/pages/fournisseurs.aspx>

- Seules **3 entreprises, soit moins de 10% des entreprises étudiées** communiquent sur la mise en œuvre de programmes très structurés déployés sur des centaines de fournisseurs.

Ces entreprises diffusent une information très détaillée et abondamment chiffrée (résultats des audits - causes des non conformité - monitoring des fournisseurs et accompagnement du progrès...).

Ces 3 entreprises participent activement à des initiatives professionnelles et/ou sectorielles de mutualisation des actions et sont très impliquées dans des réseaux multipartites de partage d'expériences et de solutions.

PUMA (GROUPE PPR)

La marque a conduit plus de 2 000 audits depuis 2002 et développé une base de données interne pour assurer une parfaite transparence et responsabilité des contrôles vis-à-vis de ses fournisseurs.

Lors de chaque audit, les usines sont évaluées et notées (A, B+, B-, C, D) selon le système formalisé d'évaluation interne. Les résultats des audits sont documentés et enregistrés dans la base de données de la marque. Les nouvelles usines doivent d'abord satisfaire aux exigences des audits avant d'être accréditées. Les nouvelles usines échouant à l'audit sont automatiquement disqualifiées mais elles ont le droit de demander un nouvel essai après avoir mis en place les améliorations demandées.

Dans le cadre de la certification par la FLA (Fair Labor Association) et en tant que membre, la marque a des engagements forts au-delà de ses propres engagements internes : Envoi régulier à la FLA des listes mises à jour de ses fournisseurs parmi lesquels 5% des usines de Puma sont choisies par l'Association pour des audits indépendants externes et non planifiés, réalisés par des auditeurs accrédités FLA. Cette liste est depuis 2005, conformément aux engagements pris vis à vis de la FLA, à disposition du public.

CARREFOUR :

À fin 2008 : 2 541 audits sociaux ont été menés en 8 ans.

En 2008 : 472 audits : 110 ré-audits et 362 audits initiaux ont été réalisés dont 67% de manière inopinée (20% en 2007).

- 97% des audits du secteur textile sont non annoncés.
- L'accent a été mis sur les fournisseurs chinois (son plus grand pays d'approvisionnement) : 70% des audits et déploiement des audits de fournisseurs alimentaires sur les zones d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

Ces audits sont réalisés par des acteurs indépendants sur la base de la Charte Sociale du Groupe.

L'ORÉAL :

Détail du programme d'audits page 67 du Rapport Développement Durable 2008.

Pilotage de la démarche :

Des indicateurs de mesure chiffrés associés aux achats responsables :

Plus de la moitié des entreprises étudiées affichent un ou plusieurs indicateurs chiffrés de mesure de la performance de leur politique achats. Il s'agit soit d'indicateurs de moyens, soit d'indicateurs de résultats.

- **Indicateurs de moyens cités par les entreprises du CAC 40 :**

25 entreprises des 40 entreprises étudiées affichent au minimum 1 indicateur de moyen et plus de la moitié d'entre elles suivent plus de 4 indicateurs chiffrés.

Principaux indicateurs de moyens suivis :

Nbre ou % de fournisseurs évalués : 14 entreprises

Nbre ou % d'acheteurs sensibilisés - formés : 12 entreprises

Nbre d'audits réalisés : 12 entreprises

Nbre de fournisseurs sous contrôle : 4 entreprises

• **Indicateurs de mesure de résultats :**

25 entreprises affichent au minimum 1 indicateur de résultats et **1/3** plus de 3 indicateurs

Il s'agit principalement d'indicateurs dans les domaines environnementaux et sociétaux.

Exemples d'indicateurs suivis par les entreprises du CAC 40 - dans le domaine de l'environnement :

Nombre de produits verts référencés : 4 entreprises

Accor
BNP
Bouygues
France Telecom

Recyclage - valorisation des déchets : 3 entreprises

France Télécom
Michelin
Suez Environnement

Papier /imprimeurs certifiés : 5 entreprises

Carrefour
Dexia
France Télécom
Lagardère
PPR

% d'énergie verte utilisée : 5 entreprises

Dexia
France Télécom
GDF Suez
STMicroelectronics
Vivendi

Réduction des consommations : 3 entreprises

Total (énergie)
Dexia (papier)
GDF Suez (produits chimiques)

Produits éco conçus : 2 entreprises

Accor
PPR

Flotte verte : 1 entreprise

GDF Suez

Indicateurs de résultats en relation avec des actions spécifiques vis à vis de certains segments de fournisseurs :

Achats auprès du secteur adapté/protégé : 7 entreprises

Bouygues
EDF
France Télécom
LVMH
Société Générale
Vinci

Actions vis à vis des PME : 2 entreprises

Air France
Bouygues

Actions vis à vis des fournisseurs locaux : 5 entreprises

Carrefour
Lafarge
PSA Peugeot Citroën
Renault
Vinci

Achats commerce équitable : 3 entreprises

Accor
Carrefour
L'Oréal

Autres indicateurs suivis :

Air Liquide : suivi du nombre des accidents intérimaires et sous traitants.

Bouygues : suivi des achats réalisés avec des fournisseurs intégrant la Charte.

Schneider Electric : suivi des achats avec des fournisseurs signataires du Global compact.

Carrefour : % des marchandises acheminées par bateau ou rail.

Lafarge : nombre de personnes bénéficiant d'un traitement anti paludisme.

Lagardère : nombre d'exclusions suite audits.

Suez Environnement : % de baisse des véhicules indisponibles.

Total : % de réduction des couts de maintenance.

Engagements et objectifs annuels ou pluriannuels :

- **Plus de 60%** des entreprises du CAC 40, s'engagent dans leur communication sur des objectifs annuels ou pluriannuels.
- Pour **40%** l'objectif est chiffré.

Objectifs chiffrés associés aux achats responsables relevés dans la communication des entreprises du CAC 40 :

Volume d'achat réalisé avec des fournisseurs responsables : 3 entreprises

Schneider Electric : Réaliser d'ici 2011, 60% des achats avec des fournisseurs signataires du Global Compact

PSA Peugeot Citroën : Engager les 500 premiers fournisseurs dans la démarche d'ici 2010

STMicroelectronics : Travailler avec 80% de Fournisseurs et sous traitants back End en conformité avec les critères de l'EICC

Achats de produits certifiés ou labellisés : 3 entreprises

Carrefour : avoir d'ici fin 2010, 100% du papier utilisé pour ses catalogues en Europe issu de fibres de bois recyclées et/ ou issues de forêts en gestion certifiée.

100% du papier utilisé pour ses magazines consommateurs issus de fibres de bois recyclées et / ou de forêts en gestion certifiée.

L'Oréal : Se fournir d'ici 2010 exclusivement en huile de palme certifiée durable par la RSPO (Round Table on Sustainable Palm Oil)

Véolia Environnement : Achats exclusifs de papier Imprim'vert

Formation des acheteurs : 2 entreprises

Michelin : Former toutes les équipes achats, soit 300 personnes sur la période 2008 – 2011 au sein de la Michelin Purchasing University

Sanofi Aventis : Former/sensibiliser 100% des acheteurs en 2009

Réduction du taux d'accidents chez les sous-traitants : 2 entreprises

Lafarge : Objectif Zéro accident mortel

Vallourec : Objectif de réduction du taux de fréquence d'accident,

2009 : 6% incluant les intérimaires - 2010 : 5% incluant les sous-traitants.

Volume d'achats réalisé avec le secteur adapté : 2 entreprises

EDF SA : Signature d'un nouvel accord 2009-2012 avec un objectif de 6 M€/an en moyenne, hors ERDF

Société Générale : Objectif d'achats de 6 millions d'euros avec le secteur adapté en 2010

Réduction des émissions de CO2 : 2 entreprises

Dexia : Signature par Dexia RBC Investor Services d'un contrat d'achat d'électricité verte pour la période 2009-2010 dont l'impact en termes de réduction d'émissions de CO2 sera mesuré pour 2009.

France Télécom : Engagement à réduire de 20% les émissions de CO2 entre 2006 et 2010 (développement des achats verts, économies liées à la flotte de véhicules et aux déplacements, achats d'électricité d'origine renouvelable).

Aide économique vis à vis des partenaires : 1 entreprise

Danone : Abondement annuel du Fonds Danone pour l'écosystème à hauteur de 1% du résultat net annuel du groupe à partir de 2010 et pour une durée de 5 ans.

% d'achats évalué RSE : 1 entreprise

Alstom : Programmation de 400 évaluations, soit 20% du volume d'achats

Poids de la note RSE dans la sélection des fournisseurs : 1 entreprise

Société Générale : Objectifs 2009/ 2010 – 2012 : prise en compte de la note RSE à hauteur de 3% dans la sélection des fournisseurs.

ANNEXES

Chartes et codes de conduite téléchargeables sur le site Internet des entreprises

Accor	Charte achats responsables
Air France KLM	Déclaration de responsabilité sociale - Charte de développement durable des fournisseurs - Code de déontologie achats - charte sociale et éthique
Alcatel Lucent	Principes d'éthique
Alstom	Charte développement durable - Code éthique -
Arcelor	Norme de dialogue avec les Parties Prenantes - Code of business Conduct
Axa	Code de déontologie professionnelle - Règles déontologiques en matière d'achats
Bouygues	Code éthique - Charte RSE fournisseurs
Capgemini	Guidelines to Ethical Procurement - Core Principles of Sustainable Procurement - Code of Ethics - Responsible Business Practices
Carrefour	Charte fournisseurs - charte d'engagement pour la protection des droits humains
Dexia	Code de déontologie concernant les relations avec les fournisseurs
EADS	EADS supplier CSR Code - Responsabilité sociétale de l'entreprise en matière d'approvisionnement - Clauses contractuelles CSR - Accord Cadre International
EDF	Accord sur la Responsabilité sociale d'EDF - Charte DD entre EDF et ses fournisseurs - Mémento Ethique
France Télécom	Charte de déontologie - Texte accords mondiaux sur les droits sociaux fondamentaux au sein de France Télécom
GDF Suez	Dispositif Ethique et Compliance - Ethique des achats - déontologie des relation avec les fournisseurs - Guide pratique de la relation commerciale - Charte de l'environnement
L'Oréal	Charte éthique
Lafarge	Code de conduite des affaires - les 11 règles santé / sécurité - Guide achats - Brochure fournisseurs sécurité et développement durable
LVMH	Code de conduite fournisseurs
Michelin	Guide des règles de déontologie dans les relations avec les fournisseurs - Code des achats - Document relatif au travail des enfants et travail forcé - référentiel assurance qualité fournisseur de matières premières - Conditions générales d'achats - Charte performance et responsabilité - clauses spécifiques et générales
Pernod Ricard	Charte Globale de développement durable
PSA Peugeot Citroën	Accord mondial sur la responsabilité sociale - Clauses management de qualité - Exigences de responsabilité sociale et environnementale vis à vis des fournisseurs
PPR	Code de conduites de affaires PPR
Renault	Code de déontologie - Déclaration relative aux droits sociaux fondamentaux
Sanofi Aventis	Code éthique - Charte sociale - Charte de déontologie de la fonction achats - Code de conduite des fournisseurs
Schneider Electric	Principes de responsabilité - Supplier Guide Book
Société Générale	Code de conduite - Brochure achats - Clauses RSE dans les contrats
STMicroelectronics	Principles for sustainable Excellence
Suez Environnement	Guide des achats durables (Lyonnaise des Eaux)- Charte Ethique des achats (GDF Suez) - déontologie des relations avec les fournisseurs (GDF Suez)
Total	Code de conduite - Charte HSE
Unibail Rodamco	Code d'éthique du Groupe
Vallourec	Charte de développement durable - Charte Ethique
Véolia Environnement	Charte de développement durable - Charte Achats - Code de conduite Achats - Charte Fournisseurs
Vivendi	Charte des valeurs - Charte de la sécurité au travail - Charte des droits sociaux fondamentaux - Charte des relations avec les fournisseurs - Charte environnement - Programme de vigilance

Initiatives RSE nationales et internationales (exemples)

ACEA	European Automobile Manufacturers Association	www.acea.be
AIA	Aerospace Industries Association of Americas	www.aia-aerospace.org
AIM in Progress		www.aim.be
Carbon Disclosure Project		www.cdproject.net
Caring for Climate		www.unglobalcompact.org/.../Climate_Change
Charte diversité		www.charte-diversite.com
CRJP	Council for Responsible Jewelry Practices	www.responsiblejewellery.com
EDH	Entreprise pour les droits de l'homme	www.business-humanrights.org
EICC	Electronic Industry Citizenship Coalition	http://www.eicc.info/
EITI	Extractive Industries transparency Initiative	www.eitransparency.org
ETNO	European Telecommunication Network Operator's Association	www.etno.be www.fondationface.org www.webfape.net
FLA	Fair Labor Association	www.fairlabor.org
GC	Global Compact ou Pacte Mondial	www.unglobalcompact.org/languages/french/
GESI	Global e Sustainability Initiative	www.gesi.org
GFSI	Global Food safety Initiative	www.ciesnet.com
Global Road safety Partnership		www.grsproadsafety.org
GSCP	Global Social Compliance Program	www.ciesnet.com/2-wwedo/2.2-programmes/2.2.gscp.background.asp
ICS	Initiative Clause sociale	www.ics-asso.org
ICTI	International Council of Toy Industries	www.toy-icti.org/
IFS	International Food Standard	www.ifs-online.eu
IPIECA	International Petroleum Industry Environmental Conservation Association	www.ipieca.org
Pacte Automobile		www.gouvernement.fr/.../le-pacte-automobile
Pacte PME		www.pactepme.org
Pacte PME International		www.pactepme.org/docs/pacte/pactepme-international.pdf
Plan carbone	Plan neutralité Carbone	http://www.ecologie.gouv.fr/-Neutralite-carbone
PRI	Principes de l'investissement responsable	http://www.unpri.org/principles/french.php
Principes climat		www.theclimategroup.org
Principes d'Equateur		www.equator-principles.com
PSCI	Pharmaceutical Supply Chain	www.pharmaceuticalsupplychain.org
RESIST	Resisting Extorsion and Sollicitation in international Sales and Transaction	www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/.../RESIST.pdf
RSPO	Round Table on Sustainable Palm Oil	www.rspo.org
SAE		www.sae.org
SAI	Social Accountability International	http://www.sa-intl.org
SCLC	Supply chain Leadership Collaboration	www.cdproject.net
SEDEX	Supplier Ethical Data Exchange	www.sedex.org.uk
UITP	International Association of public Transport	www.uitp.org/
UNEP - FI	UNEP Finance Initiative	www.unepfi.org/
UNITAR	United Nations Institute for Training & Research	www.unitar.org
Water Intergrity network		www.waterintegritynetwork.net
WBCSD	World BusinessCouncil for Sustainable Development	www.wbcds.org
World Stel Association		www.worldsteel.org

Remerciements

L'ORSE remercie Qiaobo Ni qui a collecté l'ensemble des informations de base pour cette étude et Marie-Line Daudin qui a réalisé le benchmark et assuré la rédaction de l'étude et des monographies.

L'ORSE exprime également ses plus sincères remerciements à l'ensemble des Directions des Achats et du Développement Durable des entreprises du CAC 40 pour l'intérêt qu'elles ont porté au projet et leur relecture attentive des documents ainsi qu'à GDF Suez qui a apporté un soutien financier à la réalisation de ce benchmark.



Avec le soutien de :

GDF SUEZ

 **ORSE**
Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) 7 impasse léger - 75017 Paris
Tél. : 01 56 79 35 00 • contact@orse.org • www.orse.org